

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 17 JUILLET 2014

Présents : MM. MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, LABORDE, LAPRUN, KELLER, AURISSET, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme SARTOLOU, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Bernard AURISSET
	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Michel ADAM
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Hervé LUCBÉREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Rosine CARDON	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Didier CASTERES	à	Gérard ROSENTHAL
	Bernard UTHURRY	à	Joseph LEES
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Christine CABON	suppléante de	Aimé SOUMET
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Excusés : Jean-Michel IDOIBE, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE.

**REÇU**

RAPPORT N°140717-04-PER

le 22 JUIL. 2014

ADOPTION DU PLAN DE FORMATION MUTUALISE 2014-2016 SOUS PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

M. LACRAMPE rappelle qu'afin de répondre à l'obligation de la loi du 19 février 2007 qui impose aux collectivités de mettre en œuvre un plan de formation, le CNFPT et le Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques ont initié une démarche pour élaborer des plans de formation inter-collectivités appelés plan de formation mutualisé (PFM) dans le département.

Dans le 64, il existe 5 secteurs dont deux sur lesquels un tel plan est déjà en vigueur (Soule, Basse Navarre et Est Béarn).

Sur notre territoire appelé Vallées Béarnaises, cinq communautés de communes se sont regroupées depuis septembre 2013 pour élaborer ce plan de formation (CC de Josbaig, CC du Piémont Oloronais, CC Vallée d'Aspe, CC Vallée de Barétous et CC Vallée d'Ossau), ce qui représente 115 collectivités pour 700 agents.

Le but est de bénéficier d'un contingent de jours de formation supplémentaires.

Cette démarche a été voulue par le changement de politique du CNFPT.

Avant 2012, de par notre cotisation patronale de 1%, nous bénéficions d'un accès libre sur les formations du catalogue et de 4 à 5 jours de formation en intra (formation organisée dans nos locaux par le CNFPT sur un thème qu'il nous appartenait de définir).

Depuis 2012, nous ne disposons plus de ces jours en intra. Pour profiter d'un volet de jours supplémentaires, il est apparu nécessaire de se regrouper avec d'autres collectivités et, à cette fin, définir des actions qui intéresseraient les communes, les communautés de communes et les syndicats. Cette tâche n'a pas été aisée car les métiers sont différents entre ces structures.

A l'issue de plusieurs rencontres entre les différents acteurs du territoire et le CNFPT, un plan de formation mutualisé a été établi et portera sur les années 2014-2016.

Il s'agit d'un plan d'actions abordant les formations des cadres au niveau du management, les métiers d'agent polyvalent de maintenance des bâtiments et des espaces verts, le métier d'ATSEM et dans une moindre mesure, les formations hygiène et sécurité car certaines sont payantes à l'instar des organismes privés.

Le contingent de journée qui est alloué pour le territoire Vallées Béarnaises est de 35 jours par an. Au-delà de ce nombre de jours supplémentaires, l'intérêt pour les agents est de se rendre sur des lieux de formation à proximité de la CCPO, pouvoir échanger avec des collègues (retours d'expérience) et évoluer professionnellement.

Pour cette année, les formations porteront plus particulièrement sur les items suivants :

- Animer et encadrer une équipe au quotidien
- Gestion des conflits et accueil du public physique
- Sécurité incendie
- Certiphyto (certificat pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques)
- Autres selon le besoin

A ce jour, plusieurs agents ont été ou vont être inscrits à ces formations.

Les formations seront mises en œuvre durant le second semestre 2014 par le CNFPT et déborderont sur les mois de février -mars 2015. A cette période, un bilan des actions menées en 2014 sera réalisé et des réajustements en 2015 interviendront suite aux entretiens professionnels de fin d'année et aux nouvelles commandes des services.

Ce document dont les étapes ont déjà été étudiées lors des différents Comités Techniques a été présenté dans sa version définitive au Comité technique du 27 juin 2014 et a reçu un avis positif.

Où cet exposé,

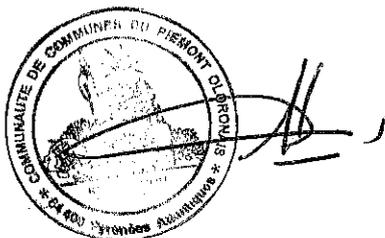
**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le plan de formation mutualisé "Vallées Béarnaises" 2014-2016.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 17 juillet 2014

Suivent les signatures

Affiché le 22.07.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

**REÇU**

le 22 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE